

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Direction des Archives et de la Documentation

COLLECTION DES ARCHIVES ORALES

AO10

ROGER SEYDOUX
(28 mars 1908 - 3 juillet 1985)

Ambassadeur de France

Entretien n° 2 du 22 mai 1984

Par
Maurice Vaïsse et Cécile Pozzo Di Borgo

R. Seydoux : À la fin de l'audience que m'accorda le Général de Gaulle aux environs du 15 octobre 1960, le Chef de l'Etat qui d'ailleurs disait toujours des choses importantes sur le pas de la porte me dit avec un geste large : "Il faut que vous me rameniez la dépouille du Maréchal Lyautey à Paris. Il n'est pas en sécurité là-bas, j'ai des rapports confidentiels qui me disent même que sa sépulture risque de faire l'objet de graves sévices". Je réponds au Général « qu'il est exact que la koubba dans laquelle repose la dépouille de Lyautey est fort isolée et surtout qu'elle n'est plus du tout visitée sur ordre, bien entendu, de l'autorité marocaine. Cela dit je ne vois pas de danger immédiat », j'ajoute : "Qu'êtant donné ce que Lyautey représente pour notre pays, pour les Français du Maroc qui sont déjà très inquiets, ce retour ne peut pas se faire n'importe comment et il doit s'effectuer dans une certaine dignité et avec un concours qui naturellement sera offert par les Marocains puisque nous n'avons plus d'effectifs sur place." et le Général de me répondre : "Ramenez-le comme vous pourrez, cela prouvera l'état d'esprit des Marocains envers notre pays".

Dès mon retour à Rabat je me préoccupe de cette nouvelle translation des cendres puisque j'étais moi-même au Maroc en 1935 comme jeune collaborateur de l'ambassadeur Ponsot qui était Résident Général lorsqu'on avait transporté les cendres de Lyautey de France au Maroc où il y avait eu une magnifique cérémonie. D'ailleurs ayant donné lieu à un rassemblement considérable non seulement de Français mais aussi de Marocains et ce retour triomphal étant fait pour compenser un peu un départ dont on sait qu'il s'était passé dans des conditions très médiocres. J'informe donc le roi de cette décision qui paraît à la fois satisfait de ce départ mais très désireux qu'il se fasse aussi discrètement que possible.

Je passe sur les détails, tout une série de discussions s'engage avec le Ministre de l'Intérieur de l'époque, avec le Ministre qui était chargé de conseiller le roi et on peut dire que cette affaire est passé par des hauts et par des bas, plutôt par des bas que par des hauts parce que chaque fois qu'il éclatait un incident à la frontière maroco-algérienne, immédiatement le Ministère de l'Intérieur faisait dire qu'il n'était plus question de quoi que ce soit, qu'on me donnerait simplement des motocyclettes pour accompagner un camion qui irait je ne sais où.

Cela dit, d'une part, j'ai pu tout de même jouer sur un certain désir des Marocains de faire partir la dépouille d'un homme qui représente un peu le colonialisme et qui tout de même avait été illustre avec un certain faste qui d'ailleurs est bien dans la manière des habitants de ce pays et, d'autre part, sur le très grand désir qu'ils avaient de recevoir à cette occasion deux ministres français. Non pour que le roi participe à la cérémonie lui-même, il n'en était pas question, mais qu'il puisse s'entretenir avec deux hommes éminents qui étaient à l'époque M. Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires Etrangères, et le Ministre des Armées. Quarante-huit heures avant la mise en route d'une cérémonie qui était, je crois, très soigneusement préparée, les choses faillirent mal tourner car le Ministère de l'Intérieur, à la suite de je ne sais quel incident, me téléphona qu'il était désolé mais que dans ces conditions la cérémonie n'aurait pas lieu. Je lui répondis immédiatement que si c'était le cas, j'en rendais compte la nuit même à mon Gouvernement et que ni M. Messmer, ni M. Couve de Murville ne pourraient venir car il n'était pas possible qu'ils ne puissent assister qu'à une cérémonie dérisoire. M. Gillet reprit alors l'appareil, demande à me voir, il était le principal conseiller du roi Hassan II et l'affaire s'arrangea. Finalement nous eûmes toutes les manifestations que nous pouvions souhaiter, installation de la dépouille mortelle du Maréchal et de la Maréchale qui

était près de lui sur un engin, non plutôt du Maréchal seulement, sur un engin militaire marocain avec des soldats marocains, précédés et suivis des motocyclistes militaires. J'avais pensé à obtenir les lanciers mais il ne fallait pas trop en demander, puis arrivée sur la place de la gare à Rabat où pour la première fois depuis l'indépendance la population française a entendu la Marseillaise, cela a été une immense émotion. Comme pour le retour du Maréchal en 1936 un train spécial avait été réservé dans lequel prirent place toutes les personnalités et notamment les deux ministres qui assistaient à la cérémonie. J'observe que le Gouvernement marocain était représenté par le Ministère de l'Intérieur qui d'ailleurs n'avait cessé d'être opposé à la cérémonie. Personne d'autre, même le représentant du sultan n'était présent, ce qui a évidemment été regretté par certains membres de la famille et notamment Pierre Lyautey et sa femme qui en fait représentaient la grande tradition du Maréchal. Arrivée à Casablanca, moment aussi très émouvant lorsque les soldats marocains portant le cercueil sur leurs épaules, le déposèrent sur un petit catafalque aménagé à quelques dizaines de mètres d'une très belle unité qui était, je crois, le croiseur Colbert et qui attendait en bout de quai, musique militaire française et grande émotion dans la foule qui participait à la cérémonie et qui était d'autant plus émue qu'elle savait ce qui se passait en Algérie. Vous devinez facilement de quel côté se dirigeait leur cœur.

D'ailleurs, dès que j'avais appris la nouvelle qui m'a été transmise de Paris par un télégramme que j'ai reçu à 7 h du matin, j'avais été voir M. Messmer, non j'avais d'abord prévenu le Ministère de l'Intérieur, plutôt j'avais prévenu M. Guédira qui était au courant. Il était très ennuyé parce que les Marocains pensaient à ce moment-là que la rébellion l'emporterait et qu'elle occuperait immédiatement les cinq bases que nous gardions encore au Maroc à cette époque et qui étaient en voie de liquidation mais où il y avait encore des officiers et un peu de matériel. M. Couve de Murville et M. Messmer réagirent avec beaucoup de sang-froid, M. Couve de Murville me dit, « je crois, qu'il fallait s'y attendre ». M. Messmer cru d'abord qu'il y avait des difficultés dans l'armée française en Allemagne et fut naturellement très ennuyé de ce très grave événement d'autant plus qu'il venait d'Alger où il avait prononcé les paroles de confiance à l'égard de la fidélité de l'armée française.

Tout était terminé et je devais raccompagner, sur instructions de Paris, M. Messmer et M. Couve de Murville à un avion qui devait les emmener à Paris et qui dut quitter l'aéroport de Casablanca vers 11h30, midi pour qu'ils puissent être au conseil des ministres qui se tenait l'après-midi, convoqué spécialement. Là-dessus un émissaire du roi vint me chercher et me dit que Sa Majesté me demandait d'urgence. Comme je faisais remarquer que ma tenue n'était pas très appropriée, (haut de forme, jaquette, etc.), il me dit que la demande du roi était très, très pressante. Je pris donc mon avion personnel qui m'attendait à l'aérodrome de Casablanca. Une heure après j'arrivais à l'aérodrome de Fès et je fus emmené en cortège dans les bois qui dominent Fès où la tente royale était installée, superbement, dans un magnifique décor, près d'un torrent et le roi avait fait aménager une espèce d'ensemble de divans, de tapis et de coussins ainsi qu'un trône que je qualifiais de trône de campagne et où il était assis avec deux de ses collaborateurs, M. Guédira, son principal conseiller et le Colonel Oufkir qui, si ma mémoire est fidèle, se tenait à ses pieds.

Le roi me demanda d'abord comment la cérémonie s'était passée, il était au courant des difficultés qui avaient eu lieu auparavant. Je le remerciais de la contribution très précieuse, exceptionnelle que nous avaient donnée l'armée et les services de police marocains et je lui dis

que ce serait un élément qui serait apprécié certainement à sa juste valeur par les Autorités françaises. Il en vint alors immédiatement au sujet qui lui tenait à cœur et me dit : "Nous savons ce qui se passe à Alger, c'est très grave, je vais être obligé de faire occuper les bases par les troupes marocaines". Je n'étais pas tout à fait préparé à cette question parce que je pensais que le souverain jugeait peut-être la situation d'une façon plus équilibrée mais comme il insistait, je lui répondis : "Les officiers qui commandent ces bases ont des consignes qui sont de s'opposer à l'entrée de tout élément extérieur aux bases, par conséquent si des unités marocaines veulent pénétrer sans leur accord ils tireront, le sang sera versé entre Français et Marocains. Dans la conjoncture actuelle ce serait non seulement extraordinaire mais regrettable mais dommageable à l'amitié de nos deux pays". Le souverain insista, je tins bon sur mes positions d'autant plus que je savais que les instructions avaient été données au sommet à Paris depuis longtemps déjà et finalement le roi, irrité, me dit : "Eh bien, M. l'ambassadeur, puisque nous ne sommes pas d'accord, vous réglerez cette affaire avec M. Guédira mais je tiens à ce qu'elle soit réglée dans les vingt-quatre heures". Je dis tout de suite que pour ne pas m'arrêter à cette conversation un peu tendue en repartant, dans l'avion de l'Ambassade M. Guédira et moi tombâmes facilement d'accord. Il y avait déjà un officier de liaison au camp, j'acceptais qu'il y en ait deux. Donc les Soviétiques pouvaient dire qu'ils avaient augmenté la sécurité de 100 % puisqu'à un officier s'en ajoutait un autre mais en fait rien n'était changé dans le statu quo.

Le roi qui avait l'air très profondément préoccupé par l'évolution de la situation française en Algérie, me dit : "Je vous demande de transmettre un message au Général de Gaulle. Dans ce message vous lui direz deux choses, d'abord que je mets immédiatement un bataillon de tirailleurs marocains à sa disposition pour mater la rébellion, ensuite que je tiens en réserve ou que je me prépare à lever un second bataillon de volontaires, tous anciens tirailleurs marocains, pour compléter le premier. J'aimerais que le Général fut informé très rapidement de ces dispositions".

Je pris congé du roi qui paraissait avoir un peu oublié le climat difficile du début de notre entretien et je regagnais Rabat où, avec mes collaborateurs, j'examinais la proposition du roi, l'autre affaire comme je vous l'ai dit étant réglée. Après une certaine réflexion j'ai décidé, en plein accord avec mes proches collaborateurs, d'abord de garder cette affaire entièrement secrète et ensuite d'attendre pour transmettre un message aussi délicat et aussi particulier à un homme qui détestait avant tout que l'on s'occupe des affaires de la France et qu'on vint interférer dans le règlement d'un problème qui s'annonçait extrêmement difficile. En fait, ce double message n'a jamais été transmis au Général de Gaulle, je n'en ai jamais parlé avant aujourd'hui et je crois que personne ne sait qu'il a existé. J'ajoute que le roi ne m'en a pas parlé et d'ailleurs le Général non plus, ni Maurice Couve de Murville. Je précise qu'en général quand ils ne disaient rien c'est qu'ils étaient d'accord mais ils n'avaient cette fois-là à donner leur accord puisqu'ils n'ont rien su. Je crois que je peux terminer cette période là-dessus.

M. Vaisse : M. l'ambassadeur, vous avez tout à l'heure dit que vous aviez été le témoin des réflexions de M. Couve de Murville et de M. Messmer avant leur départ en avion. Est-ce que nous pourrions vous demander quelles étaient ces réflexions ?

M. Couve de Murville est toujours très bref n'est-ce-pas et quand je lui ai demandé simplement s'il était satisfait de l'ordonnance de la matinée qui avait été, il faut le dire, superbe, le soleil comme souvent au Maroc était de la partie, l'attitude de la foule a été dans l'ensemble très bonne et cette manifestation franco-marocaine était très émouvante. Il me dit : "que c'était bien, que les choses s'étaient bien déroulées mais que malheureusement" a-t-il ajouté "il y a le contexte". Il n'a pas fait d'autres réflexions et M. Messmer n'a rien dit. Enfin je dois dire que les deux hommes se sont montrés tout à fait à la hauteur des circonstances mais étaient malgré tout, comme moi, fort préoccupés.

M. Vaisse : Pour continuer sur l'affaire du putsch précisément, il est indiqué dans un certain nombre d'ouvrages que certains militaires français qui se trouvaient en garnison dans l'Ouest algérien, dans l'Oranaïs, ont réussi à avoir des communications avec Paris via l'Ambassade de France au Maroc. Est-ce que vous pouvez...

Le soir même de cette journée du 22 avril qui était fort chargée, j'eus un coup de téléphone très lointain qui, je crois, venait d'au-delà Oujda, Oujda, vous savez, est pratiquement à la frontière et le général dont malheureusement je ne me rappelle plus le nom, peut-être vous vous en souvenez, qui commandait les troupes qu'on appelait loyales à ce moment-là m'appela pour me dire : "M. l'ambassadeur, je suis le Général untel, je suis chargé dans l'Oriental de maintenir l'ordre et de faire face à des troubles éventuels mais j'ai des problèmes de ravitaillement. Est-ce que vous pourriez m'aider ?", je dis : "Oui, je crois que je le peux, je ne le peux qu'avec l'aide des autorités marocaines mais je pense que je l'obtiendrais". Ce qu'il voulait, au fond, c'était que les colonnes de ravitaillement des nombreux camions puissent passer la frontière et lui apporter des vivres et les choses nécessaires pour veiller à ce que l'alimentation de ses soldats soit bien assurée. Ce qui a été fait et ensuite le roi m'a fait dire que tant que ces événements dureraient il mettrait un fil spécial à ma disposition, ligne téléphonique, pour que je puisse communiquer directement avec Paris. Mes souvenirs sont tout de même un peu lointains, vous m'excuserez, mais je crois que c'est moi qui ait annoncé, c'était M. Savary qui était là à ce moment, au Ministre des Affaires Marocaines et Tunisiennes de l'époque qu'Oran n'était plus aux mains des troupes rebelles. Il y a eu d'autres communications auxquelles je n'ai pas participé mais celle-là je l'ai faite personnellement. Il y a donc eu, il faut bien le dire, pendant cette période, une bonne volonté marocaine à laquelle je n'étais pas tout à fait habitué.

En ce qui concerne la population, j'avais fait par la voie de la Presse française, encore très importante, repris ensuite par la radio marocaine, un appel à mes compatriotes pour leur dire de conserver leur sang-froid, de se grouper autour de leur consul et de manifester leur attachement au régime et à la France. Cet appel a été d'ailleurs été repris, curieusement, par la presse anglaise.

M. Vaisse : Comment le discours du Général de Gaulle, le dimanche soir, a-t-il été perçu au Maroc ?

Le discours qu'il a...¹

M. Vaïsse : Sur le quarteron des généraux ?

Il a été assez vite connu parce que d'abord beaucoup de Français écoutaient la radio d'Alger et aussi, je ne sais pas si ça s'appelait déjà Radio...²

Le 11 novembre 1961 fut marqué par de graves incidents qui éclatèrent lorsque des manifestants, de l'ordre de deux à trois cents, pénétrèrent par l'entrée de la résidence dans les jardins de l'Ambassade de France à Rabat puis, pas la totalité d'entre eux mais une trentaine, à l'intérieur de l'Ambassade non sans avoir assommé et gravement blessé le portier et un de mes aides de camp. Ils se répandirent dans l'Ambassade tentant même de poursuivre ma femme et mes enfants qui se réfugiaient au premier étage et brisèrent à peu près tout ce qui pouvait se trouver à portée de leurs mains, des objets, des glaces, des fauteuils. Ils mirent, sans grand succès, le feu aux vastes tapis de l'entrée, et la situation commençait à être très tendue puisqu'ils étaient en somme aux portes de mon bureau. Ceux qui étaient à l'extérieur démolissaient les voitures ou les retournaient et je n'avais aucun élément de protection à ma disposition. Au moment où la situation devenait particulièrement difficile puisqu'ils étaient dans le patio et que la porte de mon bureau donnait sur ce patio, j'étais en conversation presque permanente avec M. Guédira qui faisait fonction de Ministre de l'Intérieur et qui me disait : "Mais où sont les émeutiers ?", je lui répondais : "Ils sont en face de moi, ils sont dans le jardin chez moi". J'ai pu faire appel à des gardes mobiles marocains qu'on avait été mis en réserve depuis une semaine ou deux du côté de l'entrée administrative, c'est-à-dire assez loin par rapport aux salons dans lesquels les émeutiers avaient pénétrés. Mon attaché militaire, en tâchant de passer aussi inaperçu que possible, put faire appel à ces vingt ou trente gardes mobiles de métier, qui pénétrèrent dans l'ambassade par l'entrée administrative et qui en chassèrent sans trop de difficulté les trente ou quarante émeutiers qui étaient là. Mais ceux-ci trouvant de nouvelles forces dans les manifestants qui étaient restés à l'extérieur furent assez difficiles à dégager et, là, les gardes mobiles durent tirer devant eux pour forcer les manifestants à se retirer pour que l'on puisse fermer ce qui restait des grilles de l'Ambassade. Je donnais ordre à mes collaborateurs de ne rien dire à la Presse. Malheureusement ce jour-là l'ORTF, c'est ainsi qu'on l'appelait, était là pour faire des films sur je ne sais quel mariage d'une princesse marocaine. L'incident fut immédiatement connu en ville, toute la télévision arriva et, le soir même ou le lendemain les images passaient sur tous les écrans de France et la nouvelle eut d'énormes répercussions à l'étranger.

Je me bornais à faire photographier les lieux tels qu'ils étaient et je reçus la visite d'un certain nombre d'ambassadeurs ami. Je demandais à M. Oufkir, le Directeur de la Sécurité, de venir me voir pour qu'il se rende compte par lui-même de l'état des dégâts et je lui dis : "Je sais que ceci a été fait, peut-être pas sur vos ordres, mais sans que vous vous y opposiez parce que rien ne peut se faire sans la police et sans l'armée marocaine » dont j'observais d'ailleurs qu'elle était restée prudemment dans ses casernes et qu'elle n'avait pas bougée. M. Parodi qui était venu me voir ce jour-là, repartit le lendemain matin pour Paris et me promit qu'il irait voir le

¹ Phrase inachevée

² Enregistrement interrompu

Général de Gaulle personnellement pour lui parler de cet incident qui l'attristait d'autant plus qu'il avait été mon prédécesseur à Rabat.

Dans la ville de Rabat il y eut un effet de stupeur et, après cet incident, les autres missions étrangères s'empressèrent de renforcer leur sécurité. A la cour du souverain, j'ai eu l'impression qu'il y eut une sorte de période de flottement, comme si cet événement avait vraiment dépassé en importance et surtout en répercussion tout ce qu'ils pouvaient supposer. Le lendemain, j'allais donc voir le roi qui me reçut avec une apparence de sérénité, avec courtoisie et me dit : "Mais enfin ce n'est pas la première fois qu'on agresse une ambassade étrangère et l'Ambassade française, c'est arrivé souvent". Je me bornais à lui répondre que : « A ma connaissance et même pendant les guerres mondiales on n'avait jamais touché ni aux ambassades, ni naturellement à la personne des ambassadeurs et au personnel diplomatique. Que cela faisait partie de dispositions qui remontaient au Congrès de Vienne et qui a été confirmées depuis. » et je dis : « Le gouvernement français serait très heureux de recevoir des excuses » que le roi ne donna pas immédiatement, « et également que les choses soient remises en état à l'Ambassade aux frais de l'Etat marocain ».

Puis j'envoyais des télégrammes à Paris qui faisaient suite à d'autres télégrammes dans lesquels j'indiquais que la crise de sape, commencée par M. Ben Bella à la prison de la Santé avait de graves répercussions dans l'opinion marocaine et que, dans une certaine mesure, cela mettait même en difficulté le roi. D'ailleurs il m'avait convoqué pour me demander de transmettre des messages au Général de Gaulle, puisqu'il considérait qu'il ne pouvait correspondre que de chef d'état à chef d'état, que de monarque à chef d'état. Il proposait notamment au Général de Gaulle d'imposer un régime moins lourd à M. Ben Bella qui faisait la grève de la faim et peut-être de lui permettre de rencontrer des médecins arabes et pourquoi pas marocains. En fait, le Maroc qui avait peu fait pour le FLN se rendait compte que la victoire algérienne était proche et voulait être bien placé au moment où les choses se dénoueraient. J'ai reçu un bref message de M. Parodi me disant simplement que la séance avec le Général n'avait pas été bonne. Puis quelques jours plus tard les choses sont rentrées dans l'ordre et l'ordre public rétabli, alors qu'à un moment donné c'était le flottement, le vide, et ceci à partir du jour où le Docteur Ben Ima, excellent haut fonctionnaire marocain, prit la Direction du Ministère de l'Intérieur. Une compagnie marocaine composée de soldats professionnels, vint s'installer dans le bas des jardins de l'Ambassade pour éviter une nouvelle tentative d'entrée en force.

Je me rendis à Paris et demandais comme d'habitude mon audience au Général, qui a toujours été accordées dans les quarante-huit heures. Cette fois-ci il me fut répondu que le Général ne pourrait pas me recevoir en raison d'un calendrier bien chargé mais qu'il serait heureux que je voie le Premier Ministre, ce qui était inhabituel. Je n'avais pas affaire au Premier Ministre, j'avais affaire au Ministre des Affaires Etrangères, au Ministre des Affaires Marocaines et Tunisiennes mais à l'époque il n'existe pas, je m'excuse, et puis au Général de Gaulle et bien entendu à son entourage. Je fus donc reçu par M. Debré qui dès le début de la conversation me dit : "Le Général vous en veut beaucoup, il considère que dans cette affaire Ben Bella, affaire qu'il déteste, vous avez tenté de peser sur sa décision et en fait vous l'avez fait céder. Il trouve cela inadmissible de la part d'un ambassadeur et il vous en veut beaucoup. Je ne peux pas encore vous dire les répercussions que cette affaire aura". Naturellement je me défendis avec des arguments que je trouvais bon et M. Debré me dit : "Et bien si vous êtes convaincu de

votre bonne foi" il a eu à ce moment-là un mot aimable : "allez le dire au Général, je ne peux pas lui dire".

Pratiquement le même jour, j'en parlais à trois, c'est-à-dire à M. Courcelles qui était Secrétaire Général de l'Elysée, un ami de toujours, et ensuite à M. Louis Joxe et à M. Maurice Couve de Murville. M. Courcelles me dit que le Général ne lui en avait pas parlé : "Et en général" me dit-il "Quand il y a quelque chose concernant le Quai d'Orsay, c'est moi le premier qui reçoit l'écho mais qu'il était vraisemblable que lorsque l'on touchait à l'affaire Ben Bella de quelque façon que ce soit on irritait très fortement le Général parce qu'elle lui était désagréable et qu'il estimait que ses représentants diplomatiques auxquels cela créait des difficultés sur place n'avaient qu'à se débrouiller et agir en conséquence en respectant bien entendu ses ordres ». Ensuite je vis M. Louis Joxe qui me parut considérer que c'était plutôt un problème entre M. Michel Debré et le Général de Gaulle et me dit qu'à son avis cette affaire n'aurait pas de suite. J'avais d'excellents liens avec M. Louis Joxe parce que j'avais été son adjoint aux Relations Culturelles dès 1947. Un peu plus tard, je lui avais succédé à la Direction Générale après la direction de M. Maunoury. Naturellement j'allais voir mon Ministre qui prit les choses très calmement, et me dit : « Que si cela avait été une autre personne qui eut été à Rabat il aurait probablement réagi de la même façon, mais que pour le moment le Général m'en voulait et qu'il n'y avait qu'à laisser passer les choses, le temps en ferait son affaire ».

Plusieurs mois passèrent, on ne parla plus de l'affaire Ben Bella. Quand je reçus un coup de téléphone de Paris me disant que les accords d'Evian étaient signés, M. Ben Bella allait repartir mais, contrairement aux vœux des Marocains, ce n'est pas vers Rabat qu'il partirait, mais vers la Suisse car Ben Bella, lui non plus, n'était pas content de l'attitude marocaine. J'étais donc prié de l'annoncer au roi, il était 11 h du soir, de lui dire que le Général avait tout fait pour persuader Ben Bella de partir au Maroc mais qu'il avait échoué. Il pensait d'ailleurs que Ben Bella plus tard viendrait au Maroc mais ceci est tout à fait à part. Je me rendis donc de nuit chez le roi après naturellement l'avoir fait prévenir, il me reçut en compagnie de M. Guédira, et fut extraordinairement ennuyé par cette affaire et je sais que j'attendis longtemps dans un de ses bureaux pendant qu'il essayait, je crois, de joindre M. Ben Bella, de le faire revenir sur sa décision, ce qu'il ne fit pas. Et Ben Bella partit dans la nuit pour la Suisse, accompagné par plusieurs hauts fonctionnaires, des fonctionnaires de sécurité et par un diplomate qui était un de mes anciens collaborateurs au Maroc, M. François-Charles Roux. C'est ainsi que se termina l'affaire. Ce que je veux dire simplement et je crois être fidèle à la vérité, c'est que lorsque je fus promu à New York au Conseil de Sécurité, je fus reçu par le Général, très aimable et dans l'intervalle il y avait eu un entretien au château de Champ où le roi avait été invité. Le Général avait été comme d'habitude parfaitement courtois à son égard et au moment de le quitter, d'ailleurs on parlait plus déjà des Nations-Unies que du Maroc, le Général me dit : "Vous avez fait une bonne mission au Maroc" et puis sur le pas de la porte, toujours l'endroit où il disait des choses importantes, il me dit : "vous avez tout de même pensé à la sécurité des Français du Maroc en agissant dans cette affaire" mais de façon aimable et je lui ai répondu, ce qui était vraiment la vérité : "Que j'avais songé aux Français du Maroc, oui sûrement, mais que j'avais aussi songé beaucoup à notre interlocuteur marocain, c'est-à-dire au roi dont j'avais senti pendant quelques jours, la situation vacillante. Or notre intérêt n'était pas d'aider à l'affaiblissement d'un pouvoir avec lequel nous voulions, en tout cas tant que la guerre d'Algérie ne serait pas complètement terminée, garder de bonnes relations.

Fin de l'entretien